



Critérium Fédéral

Les féminines en compétition...

Note du 13.09.2016 rédigée par Michel LEROUX (Elu et Responsable du CF)

MAJ du 14.09.2017

Toutes les féminines licenciées dans l'Oise (ayant au maximum 600 points en début de saison pour les poussines, benjamines et minimes filles) peuvent choisir de participer pour la saison entière :

- Soit dans le CF classique féminin. Dans le tableau régional de leur catégorie avec une accession possible en N2 puis N1. Le premier échelon reste le niveau départemental mais le nombre de joueuses inscrites depuis des années étant inférieur au nombre de qualifiées pour le niveau régional, l'accession est automatique.
- Soit dans le CF départemental masculin. Si une féminine termine 1^{ère} en D1 dans sa catégorie, elle peut accéder à la catégorie supérieure (si celle-ci existe au niveau départemental). Il n'y a pas d'accession au tour régional.

Dans les deux cas, l'inscription s'effectue par SPID, Espace « Mon Club » (<http://www.fftt.com/monclub>).

Pour participer au CF départemental masculin, il faudra de plus obligatoirement m'informer de ce choix par courriel (michel.leroux@comiteoisett.fr) en me précisant nom, prénom et numéro de licence. La date limite d'envoi de ce courriel est identique à celle fixée pour l'inscription par SPID pour chacun des tours.

Toutes les divisions départementales masculines seront donc mixtes, les montées et descentes se faisant selon le règlement en cours.

Ce règlement est spécifique au Comité de l'Oise.